

PROCÈS VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 11 octobre 2024  
De l'association : Harmonie SEL

Le 11/10/2024 à 19 heures et 15 minutes,

Les membres de l'association présents et dénommés :

Denis Verschaeve (Président), Isabelle Perucho (Trésorière), Marie-Claude BERNARD (Secrétaire), Xavier Saint-Martin (Secrétaire adjoint démissionnaire au 31/08/2024), Anne Judas( membre du Conseil d'animation), Christina Maxudian (membre du Conseil d'animation), Albert Lescot, Catherine Rizzo, Sophie Jamard, Patricia Ageron, Michel Guillou, Marianne Piketty, Laurence Labert, César Marques, Joëlle Copin, Anne-Marie Renard, Annie Thomas, José Perucho, Dominique Pamart, Karine Alary, Lise et Michel Conxicoeur, Marie Muller.

Membres représentés par procuration dénommés :

Patrick Le Jan(représenté par Denis Verschaeve), Nadine et Francis Lair( représentés par Xavier Saint-Martin), Marylène Marguerie (représentée par Isabelle Perucho), Dorothee Levionnois ( représentée par Marie-Claude Bernard).

Des nouveaux membres pour l'année 2024-2025, étaient étaient aussi présents, dénommés :

Nicole Adam, Michel Lecomte, Annick Faifeu, Marie-Christine Urbon, Martine Schwarz, Rose-Marie Travenenthal.

Se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation de Madame Marie-Claude Bernard, Secrétaire.

La séance est présidée par Monsieur Denis Verschaeve, et Madame Marie-Claude Bernard en qualité de secrétaire de séance.

Rappel l'ordre du jour :

1. Approbation du Rapport moral
2. Approbation du Rapport financier
3. Fixation du montant des cotisations
4. Élection du Bureau
5. Questions divers

- 1. Première résolution : Approbation du Rapport moral

Denis, le Président, a lu le rapport.

Anne Judas du Conseil d'Animation et correspondante Sélidaire, a évoqué la dissolution de la Coordination des SEL d'Ile de France en décembre 2024, il est possible de s'inscrire au réseau des SEL IDF afin de recevoir toutes les demandes des adhérents. Il existe 2 autres réseaux :

- SÉLIDAIRE qui regroupe tous les SEL de France et nous permet de bénéficier d'une assurance de protection;
- La Route des Sel propose les possibilités d'hébergement dans toutes la France, les conditions sont d'être adhérent d'un SEL depuis plus de 6 mois et d'avoir un hébergement.

Marie-Claude, la Secrétaire, a présenté le tableau de comptage des Sourires pour l'année 2023-2024.

L'assemblée générale approuve le Rapport à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

- 2 Deuxième résolution : Approbation du Rapport financier

Isabelle, la Trésorière a présenté le bilan financier et les comptes d'exploitation. Elle a expliqué la décision de changer de banque. Avec le CIC de Beynes, il n'y a pas de frais de gestion de compte.

L'assemblée générale approuve le Rapport financier et le budget prévisionnel à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

- 3 Fixation du montant des cotisations :

Le montant des cotisations sont de 8€ pour une adhésion individuelle et de 10€ pour une adhésion Famille.

L'assemblée générale approuve les montants à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

- 4 Élection du Bureau :

Denis Verschaeve, Isabelle Perucho et Marie-Claude Bernard se sont portés candidats. Les candidats sont élus à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Le Bureau a fait appel à candidature pour un secrétaire adjoint et des membres pour le Conseil d'Animation.

- 5 Questions divers :

Il a été évoqué la différence de barème des sourires entre les SEL, après discussion l'assemblée a décidé de ne pas changer le barème.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 20h15.

Fait aux Clayes sous Bois, le 11 octobre 2024.

Le Président  
Denis Verschaeve

La Trésorière  
Isabelle Perucho

La Secrétaire  
Marie-Claude Bernard